

Le champ de tir du Bêle les procès des 42 et des 16 en 1943



Histoire et mémoires n°3

Aujourd'hui

Lieu d'exécution des otages et des résistants par la Wehrmacht entre 1941 et 1943, le terrain de tir du Bêle est aujourd'hui un des sites emblématiques des cérémonies mémorielles pour les victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Le 26 octobre 1947, l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française a rendu hommage aux hommes qui y furent exécutés en inscrivant leurs noms sur une plaque de marbre. Lors du 50^e anniversaire de l'exécution des 50 otages en 1991, la municipalité nantaise a inauguré le groupe statuaire « Les otages », œuvre de Jules Paessant et en 2011 un totem mémoriel contextualisant l'histoire de ce lieu est installé. Le travail d'histoire et de mémoire se poursuit en 2018 avec l'inauguration d'une nouvelle plaque présentant la liste corrigée des 81 hommes

Hier

À l'intérieur du champ de manœuvres militaires, le stand de tir fut dès la Première Guerre mondiale le théâtre des exécutions capitales pour les condamnés des tribunaux militaires. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les autorités allemandes y exécutent résistants et otages. Le premier fusillé nantais, Marin Poirier, condamné à mort pour actes de résistance, y est tué le 30 août 1941. L'histoire de la majorité des fusillés du Bêle appartient à trois épisodes nantais inégalement connus : les 50 otages - 16 Nantais y sont fusillés le 22 octobre 1941, le « procès des Quarante-Deux » - 37 résistants sont exécutés en 1943 et la même année le « procès des Seize » aboutit à l'exécution au Bêle de 11 résistants. D'autres hommes tombent au Bêle sous les balles allemandes en tant qu'otages ou condamnés, parmi eux sont connus 2 patriotes polonais engagés malgré eux au sein de la Wehrmacht.

Ces exécutions qu'elles soient celles de résistants ou d'otages n'ont cependant pas réussi à enrayer les mouvements de Résistance qui réussirent à se réorganiser.

Les procès des 42 et des 16

À la suite de nombreuses actions menées contre l'occupant d'octobre 1941 à juin 1942, les autorités allemandes lancent en lien avec la police de Vichy une vaste opération d'arrestations à partir de juin 1942. En tout, 143 personnes sont interpellées et le 15 janvier 1943 s'ouvre à Nantes le procès dit « des 42 ». En réalité, ce sont 45 résistants, hommes et femmes et parmi eux 5 républicains espagnols qui sont traduits devant le Conseil de guerre allemand. Ce sont pour la plupart des membres de l'Organisation spéciale (OS) - bras armé du parti communiste français. Ils doivent répondre de 49 chefs d'accusation : attentats contre l'occupant, actes de sabotage, destruction de matériel à l'usine des Batignolles, diffusion de tracts, vols de tickets d'alimentation... À cette liste s'ajoute l'assassinat du juge Le Bras lors de l'évasion organisée par Le Bris et Le Paih, au cours de l'audition de leur camarade Raymond Hervé.

Véritable mise en scène par l'occupant : la salle d'audience est parée de nombreux drapeaux nazis, les délibérations et le réquisitoire ne sont pas traduits en français, seules les peines demandées le sont. Le verdict tombe le 28 janvier 1943, 37 hommes sont condamnés à mort.

Huit accusés échappent à la peine capitale, trois sont acquittés (en fait deux seront repris puis déportés), deux sont condamnés à des peines de prison, trois sont condamnés à la déportation en Allemagne dont Marie Michel et Renée Losq, les deux femmes mises en cause lors de ce procès.

Malgré ces arrestations et exécutions, les Francs tireurs et partisans (FTP) poursuivent attentats et sabotages dès l'automne 1942. Cependant un coup de filet dans les rangs de la Résistance communiste de la Loire-Inférieure conduit à un nouveau procès en août 1943. Le « procès des 16 » est un simulacre de justice puisque qu'aucune défense en langue française n'est permise. Le 13 août 1943, 15 peines de mort sont prononcées 13 hommes sont exécutés : 11 sont fusillés au Bêle et 2 en Allemagne. Deux peines capitales - dont une concernait une femme Denise Ginollin - sont finalement commuées en travaux forcés et déportation, une condamnation partagée avec le 16^e condamné de ce procès Roger Astic.

Résistants et Otages fusillés au Bêle par la Wehrmacht de 1941 à 1943

Le 30 août 1941 - Procès

Marin POIRIER 38 ans

Le 22 octobre 1941 - 50 otages

Maurice ALLANO 21 ans

Paul BIRIEN 50 ans

Joseph BLOT 50 ans

Auguste BLOUIN 56 ans

René CARREL 25 ans

Frédéric CREUSÉ 20 ans

Michel DABAT 20 ans

Alexandre FOURNY 43 ans

José GIL 19 ans

Jean Pierre GLOU 18 ans

Robert GRASSINEAU 34 ans

Jean GROLLEAU 21 ans

Léon IGNASIAK 48 ans

Léon JOST 56 ans

André LE MOAL 17 ans

Jean PLATIAU 20 ans

Le 17 décembre 1941 - Procès

André GAUTRET 36 ans

Fleurimond ROYER 53 ans

Le 13 février 1942 - Procès

Jules HÉRY 32 ans

Le 20 février 1942 - Otages

Roger LEGRAND 21 ans

Ephrem LEMÉE 54 ans

Le 7 mars 1942 - Otages

Robert DOUVILLEZ 24 ans

Armand FELDMANN 22 ans

Le 23 avril 1942 - Otages

Simon BRONSTEIN 24 ans

Henri CARIO 30 ans

Jacques JORISSEN 23 ans

Victor RUIZ 25 ans

Le 30 avril 1942 - Otages

Marcus GARBARZ 20 ans

Georges TOMPOUSKY 22 ans

Le 26 mai 1942 - Procès

Henri DE FÉLIQUIER 22 ans

Le 29 janvier 1943 - Procès des 42

Eugène CHAUVIN 31 ans

Valentin CLÉRO 35 ans

Robert DOUINEAU 20 ans

André GUINOISEAU 20 ans

Raymond HERVÉ 26 ans

Maurice LAGATHU 21 ans

Eugène LE BRIS 29 ans

André PÉROCHEAU 31 ans

André ROUAULT 17 ans

Le 13 février 1943 - Procès des 42

Henri ADAM 58 ans

Georges BARBEAU 28 ans

Marcel BOISSARD 39 ans

Jean BOUVIER 45 ans

Albert BRÉGEON 24 ans

Auguste CHAUVIN 33 ans

Marcel DUGUY 30 ans

René FOUGEARD 40 ans

Pierre GRELEAU 20 ans

Jacques GUILLOUX 33 ans

Maurice JOUAUD 23 ans

Eugène LE PARC 24 ans

Henri LEFIÈVRE 40 ans

Jean LOSQ 35 ans

Marcel MICHEL 39 ans

Claude MILLOT 31 ans

Joseph SÉROT 33 ans

Félicien THOMAZEAU 21 ans

Gaston TURPIN 35 ans

Marcel VIAUD 34 ans

Et les Républicains Espagnols

Benedicto BLANCO DOBARRO 25 ans

Basilio BLASCO MARTÍN 22 ans

Alfredo GÓMEZ OLLERO 37 ans

Ernesto PRIETO HIDALGO 24 ans

Miguel SÁNCHEZ TOLOSA 22 ans

Le 7 mai 1943 - Procès des 42

Yves BRISSON 21 ans

Léon COIFFÉ 37 ans

Louis LE PAIH 31 ans

Le 20 mars 1943 Les Malgré-nous Polonais

Zygmunt GROCHOCKI 21 ans

Józef GRZEDZICKI 19 ans

Le 25 août 1943 - Procès des 16

Charles AUBERT 22 ans

Louis BÂLE 33 ans

Marcel BOSQUET 23 ans

Joseph COLAS 38 ans

Jean DRÉAN 23 ans

Jean FRAIX 31 ans

Henri GAUTIER 29 ans

Guy JAMET 23 ans

Camille LACAZETTE 33 ans

Guy LE LAN 28 ans

Fernand MOUGENOT 36 ans

Demain

Le recueillement au stand de tir du Bêle, lieu d'exécution de ces otages et résistants sera toujours un temps central des commémorations de la Seconde Guerre. D'autres initiatives publiques permettent de prolonger cet hommage. Ainsi par l'attribution de noms de résistants et résistantes, fusillés, déporté(e)s aux nouvelles rues du quartier Nantes-Erdre, la Ville de Nantes ajoute au territoire une connaissance de ces épisodes, de ces hommes et femmes, victimes de la barbarie nazie.

Des associations, des chercheurs participent par leurs actions mémorielles, leurs recherches à une connaissance toujours plus approfondie de cette période douloureuse pour la ville. Les descendants de ces martyrs de la paix interviennent dans les classes des collèges et lycées. La transmission de cette mémoire, des valeurs portées par ces femmes et ces hommes engagés pour la Liberté est essentielle pour demain.

